



CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE



Conclusions du Conseil sur la Tunisie

*Conseil AFFAIRES ETRANGERES
Bruxelles, 18 novembre 2013*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

- "1. L'Union européenne (UE) réitère son soutien au processus de transition en Tunisie. Elle encourage tous les acteurs à poursuivre le dialogue national pour que, dans l'intérêt du pays, un accord soit trouvé permettant une adoption rapide de la nouvelle constitution démocratique et la tenue dans un délai raisonnable de nouvelles élections générales, inclusives, transparentes et crédibles qui répondent aux légitimes aspirations démocratiques du peuple tunisien.
2. L'UE salue les efforts de toutes les parties impliquées pour assurer la réussite de ce processus de transition démocratique. Dans ce cadre, le rôle constructif joué par la société civile, et en particulier par les médiateurs du Quartette en tant qu'initiateurs du processus inclusif mené dans le cadre du dialogue national, mérite d'être souligné. Dans l'intérêt de la transition démocratique du pays, il est également primordial que ce processus soit conduit dans le respect des règles de fonctionnement démocratique déjà approuvées et que toutes les parties s'engagent à poursuivre l'objectif d'un consensus national.
3. Dans le respect de l'esprit et des principes de la Politique européenne de voisinage rénovée, l'UE confirme son engagement à soutenir la Tunisie dans son processus de démocratisation, visant la construction d'un Etat de droit, respectueux des droits fondamentaux de ses citoyens, en ligne avec les principes de dignité, liberté et justice qui ont été à la base de la révolution de 2011. L'UE réaffirme sa disposition à renforcer son soutien, en conformité avec les besoins de la Tunisie et ses progrès dans la mise en œuvre de son programme de réformes.

P R E S S E

4. L'UE réitère également son engagement pour soutenir les efforts déployés par la Tunisie pour faire face aux principaux défis socio-économiques que rencontre le pays, notamment dans le cadre de la lutte contre le chômage, en particulier des jeunes, ou contre les inégalités de développement régional. Dans un contexte de vulnérabilité économique, l'UE encourage les autorités à s'engager dans les réformes structurelles nécessaires à un développement économique et social durable et inclusif. L'UE réitère son engagement à soutenir l'intégration graduelle de l'économie tunisienne au marché européen et à accompagner ce processus, dans le contexte des réformes engagées par la Tunisie.
 5. L'UE condamne les récentes attaques terroristes et exprime sa solidarité avec les victimes et le peuple tunisien. Dans un contexte d'instabilité régionale, la Tunisie fait face à d'importants défis sécuritaires en matière de lutte contre le terrorisme et la radicalisation, le crime organisé et les trafics transnationaux, comme ont pu en témoigner les récents événements. L'UE affirme son soutien aux efforts de la Tunisie pour répondre à l'ensemble de ces défis, en particulier lutter efficacement contre le terrorisme dans le respect du droit. Elle encourage les autorités tunisiennes à renforcer les structures et mécanismes propres à un Etat de droit, et à poursuivre leurs efforts pour assurer la conclusion rapide des enquêtes concernant les assassinats politiques, ainsi qu'à garantir des procès équitables et transparents. La finalisation rapide de la "revue par les pairs" du secteur de la sécurité actuellement en cours pourrait permettre à l'UE de s'engager aux côtés de la Tunisie dans une véritable réforme du secteur de la sécurité. L'UE se félicite de l'engagement de la Tunisie avec ses voisins en matière de lutte contre les menaces communes, et la coopération en matière de sécurité frontalière en particulier, et indique le rôle potentiel de l'EUBAM Libye à cet égard.
 6. L'UE et la Tunisie se sont engagées à renforcer leur coopération dans le domaine de la migration et de l'asile. Les négociations pour un Partenariat pour la Mobilité UE-Tunisie ont été finalisées et les procédures internes ont été lancées en vue de sa signature imminente. De plus, les défis que pose la tragédie de Lampedusa seront traités de façon globale y compris dans le cadre de la task force pour la Méditerranée, présidée par la Commission européenne.
 7. Plus généralement, dans le cadre du partenariat privilégié avec la Tunisie, l'UE reste disponible à renforcer son dialogue avec les autorités tunisiennes pour utiliser au mieux les instruments européens disponibles."
-